

Séminaire 2018-2019

Perspectives comparatives sur les droits des peuples autochtones

coordonné par :

Irène Bellier, Directrice de Recherche au CNRS (IIAC-LAIOS)
Emmanuelle Ricaud Oneto, doctorante à l'EHESS (IIAC-LAIOS)

13 juin 2019, de 9h à 13h

Salle 13, 105 bd Raspail 75006 Paris

VIOLENCE ENVERS LES FEMMES AUTOCHTONES



©Sofia Dagna.

Séance de "réparation émotionnelle" (sanación), Santa Cruz del Quiché, Guatemala, mars 2017.

Intervenantes :

Rosalva Aída Hernandez Castillo, Professeure et anthropologue, CIESAS

Sofia Dagna, Doctorante à l'EHESS, LAIOS-IIAC

LAIOS/ IIAC – INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE D'ANTHROPOLOGIE DU CONTEMPORAIN
54 Boulevard Raspail 75006 PARIS
TEL. 01 49 54 22 20

COURRIEL : ibellier@ehess.fr

Résumés des interventions

ROSALVA AIDA HERNANDEZ CASTILLO

Violence de genre, militarisation et criminalisation des peuples autochtones au Mexique¹

Dans cet exposé, je voudrais réfléchir à l'impact de « la guerre contre les drogues » sur les corps et les territoires des peuples autochtones du Mexique. En prenant comme référence analytique les histoires de femmes victimes de violences sexuelles dans des régions militarisées et paramilitarisées, ainsi que les histoires d'exclusion de femmes autochtones emprisonnées dans le contexte de la guerre contre les drogues, j'aspire à démontrer les liens qui connectent l'occupation du corps des femmes autochtones, par leur violation, leur emprisonnement et leur contrôle, avec l'occupation de leurs territoires et la dépossession de leurs ressources naturelles. Ce sont des processus qui surviennent de manière simultanée et qui répondent aux logiques néocoloniales du capitalisme. En outre, il est clair que les inégalités de genre et de « race »² sont fondamentales à la reproduction de cette chaîne de phénomènes.

SOFIA DAGNA

Stratégies de défense de femmes autochtones face à la violence institutionnelle

La présentation se concentre sur l'analyse de la violence institutionnelle de l'État et des autorités locales, qui s'exerce à l'encontre des femmes autochtones organisées au Guatemala. Leurs luttes sont traitées comme une forme de dissidence, et leur action est alors criminalisée. Les agressions sont le fruit de logiques patriarcales et racistes historiquement présentes dans les structures de l'État guatémaltèque. À partir de récits de femmes autochtones qui s'auto-définissent comme des « défenseuses des droits humains », la communication évoquera leurs stratégies qui se basent sur l'appropriation d'instruments juridiques nationaux et internationaux, sur la « réparation émotionnelle » et sur l'action politique directe. L'étude de cas porte notamment sur l'organisation de femmes maya k'iche au Guatemala et leur circulation dans les espaces locaux, régionaux et internationaux qui leur permet de se légitimer et de porter leurs revendications.

¹ Traduit par Rodrigo Alvarez.

² Je place le terme « race » entre guillemets pour faire référence au caractère de construction sociale de ce concept. Pour une discussion sur le concept de race et racialisation dans le contexte mexicain, voir : Hernández Castillo, 2017.



JUST-IP

Pour préparer le séminaire... conseils de lecture (textes disponibles sur l'ENT (EHES) et sur demande : emmanuelle.ricaud-oneto@ehess.fr)

1) Violence de genre, militarisation et criminalisation des peuples autochtones au Mexique

Hernandez Castillo R.A, 2017, "Activisme et anthropologie juridique féministe au Mexique", *Recherches féministes*, vol. 30, n° 1, 81-100.

Hernandez Castillo R.A, 2013, « Femmes autochtones détenues et criminalisation de la pauvreté au Mexique », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XLIII, n°2-3, 21-30.

2) Stratégies de défense de femmes autochtones face à la violence institutionnelle

Sieder R., 2017, "Entre la participación y la violencia: Justicia de género y gobierno neoliberal en Chichicastenango, Guatemala" in Rachel Sieder (ed.), *Exigiendo justicia y seguridad: Mujeres indígenas y pluralidades legales en América Latina*, CIESAS, México: 119-160.

Cumes A., 2012, "Mujeres indígenas, patriarcado y colonialismo: un desafío a la segregación comprensiva de las formas de dominio", *Anuario Hojas de Warmi*, n° 17.

INFORMATIONS GENERALES

Séminaire coordonné par Irène Bellier et Emmanuelle Ricaud Oneto

Jeudi de 9 h à 13 h (salle 13, 105 bd Raspail 75006 Paris), les 29 novembre 2018, 31 janvier, 14 février, 11 avril, 9 mai et 13 juin 2019

À la suite des travaux réalisés dans le cadre du projet ERC/SOGIP sur les échelles de la gouvernance, depuis l'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DDPA 2007), nous poursuivons la réflexion sur les articulations entre « questions autochtones », développement du/des droits et « processus globaux ». Les changements juridiques, politiques et sociaux découlant de cet instrument international font partie des évolutions d'un ordre global sensibilisé aux problèmes des peuples autochtones. Les caractéristiques de la gouvernance mondiale, les consensus et les contradictions sur lesquels s'appuie la gouvernance des questions autochtones comme les résistances qu'elle rencontre, mettent en tension ce qui s'observe dans les villages, les communautés ou encore dans les « lieux » apparemment « neutres » des institutions où sont prises les décisions globales. Dans une perspective comparative et à partir d'études de cas contextualisées, nous suivons les processus de reconnaissance légale, les impacts des politiques de « développement », les conflits de territorialité mais aussi les défis que pose la production des connaissances sur les autochtones, les savoirs autochtones, et la participation des autochtones à la prise de décision sur les affaires qui les concernent. Nous nous intéressons aux acteurs politiques se reconnaissant autochtones (organisations et individus), à leurs positionnements dans les scénarios de gouvernance planétaire, à l'impact des méga-agents du changement (parmi lesquels les firmes transnationales, les industries extractives). Le séminaire 2018-2019 s'appuiera sur les travaux du Réseau thématique international CNRS (RTI-JUSTIP Justice et Peuples autochtones) coordonné par Irène Bellier.

Si vous souhaitez recevoir les nouvelles du séminaire, veuillez envoyer un mail à : ibellier@ehess.fr

Pour plus d'informations : <http://www.sogip.ehess.fr/>; <https://justip.hypotheses.org>

LAIOS/ IAC – INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE D'ANTHROPOLOGIE DU CONTEMPORAIN
54 Boulevard Raspail 75006 PARIS

TEL. 01 49 54 22 20

COURRIEL : ibellier@ehess.fr